

Réf: Dossier N° : 53001

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BABY SHOES »**

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE Lot 168
après Tranch Ivoire et la menuiserie, 11 BP 274 ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BABY SHOES » .

Objet: Fabrication de sandales et divers accessoires décorations ; Commerce, distribution de sandales et activités connexes. Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE Lot 168 après Tranch Ivoire et la menuiserie, 11 BP 274 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur ZORKOT HUSSEIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20628 du 10/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19329 du 10/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

